



Centre Lab

# CHARTE DES ACHATS RESPONSABLES

-  **Site de Guéret** : ZA de la Granderaie -- 23000 GUERET
-  : 05 19 08 01 89
-  : [www.centre-lab.com](http://www.centre-lab.com)

# SOMMAIRE

Préambule	1
Les engagements de Centre Lab envers ses fournisseurs et sous-traitants	2
Les engagement attendus des fournisseurs et des sous-traitants	3
Signature	6

# 1. Préambule

La présente Charte des Achats Responsables de l'entreprise CENTRE LAB définit les principes visant à assurer des relations commerciales éthiques et durables avec ses fournisseurs de biens et services, ainsi qu'avec ses sous-traitants, dans le respect des lois et des réglementations applicables et des engagements de l'entreprise en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Ces principes traduisent l'engagement de l'entreprise à déployer tous les efforts nécessaires pour prévenir et réduire les risques ainsi que les atteintes et violations graves en matière d'éthique, d'environnement et de droits humains liés à ses activités, afin d'optimiser ses impacts positifs, et ce tout au long de ses chaînes de valeur dans le cadre d'une démarche d'achats responsables.

Centre Lab attend de ses fournisseurs et sous-traitants un strict respect des lois et réglementations en vigueur dans les pays où ils opèrent ou fournissent des services, ainsi qu'un engagement à collaborer avec l'entreprise pour la mise en œuvre du respect des principes explicités au sein de sa Charte RSE, et si nécessaire, à prendre toute mesure corrective appropriée dans une démarche d'amélioration continue.

---

## **Objectif de la Charte :**

Cette charte a pour objectif de partager avec les fournisseurs et l'ensemble de la chaîne de valeur, actuels ou futurs, les principes de l'entreprise en matière de politique et de gouvernance des achats, de responsabilité environnementale, sociale, éthique et économique.

Centre Lab s'assure du respect des engagements de la présente charte en la faisant signer par ses fournisseurs.



## 2. Les engagements de Centre Lab

Les achats responsables représentent une démarche stratégique pour les entreprises, visant à intégrer des considérations éthiques, sociales et environnementales dans leurs processus d'approvisionnement. En adoptant une charte des achats responsables, une organisation ne se contente pas de répondre aux exigences légales, mais s'engage activement à promouvoir des pratiques durables tout au long de sa chaîne de valeur.

Cette charte sert de cadre directeur pour guider les décisions d'achat, en veillant à ce que chaque acquisition contribue positivement à la société et à l'environnement.

Elle reflète l'engagement de l'entreprise à agir en tant que citoyen corporatif responsable, en favorisant des relations équitables et transparentes avec ses fournisseurs et partenaires.



### Centre Lab s'engage à :

- 1 Développer** des relations commerciales durables, propices à la lutte et au traitement effectif des risques et des enjeux liés aux conditions de travail, à la protection de l'environnement, à l'éthique des affaires et aux droits humains.
- 2 Soutenir** les initiatives locales et contribuer positivement aux communautés dans lesquelles l'entreprise opère.
- 3 Maintenir** un dialogue constructif et ouvert avec les fournisseurs sur leur capacité à respecter leurs engagements, et contribuer, dans la mesure du possible et dans un esprit de coopération, à l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action appropriés.
- 4 Privilégier** les fournisseurs locaux lorsque cela est possible pour soutenir l'économie locale.
- 5 Mettre** en place des systèmes permettant de tracer l'origine des produits et des matières premières pour garantir leur conformité aux normes éthiques et environnementales et pharmaceutiques.

### 3. Les engagements attendus des fournisseurs et des sous-traitants

Le fournisseur/sous-traitant reconnaît que ses engagements en matière d'enjeux environnementaux et de biodiversité, de droits humains, de conditions de travail et d'éthique des affaires constituent des obligations essentielles à l'établissement et à la poursuite des relations commerciales avec Centre Lab. Il s'engage à faire preuve de transparence, de bonne foi et de coopération pour en assurer le respect à tous les stades de la relation.

Le fournisseur/sous-traitant s'engage à respecter l'ensemble des normes nationales et internationales applicables à ses activités dans les domaines suivants et en particulier :

#### Enjeux sociaux et droits humains

- Respecter les principes de la **Charte internationale des droits de l'homme**.
- Respecter les **Principes du Pacte mondial des Nations unies**.
- Respecter les règlements en vigueur et les **conventions de l'Organisation internationale du Travail** (OIT).

Ne tolérer en aucune hypothèse aucun recours dans le cadre de ses activités :

- À toute forme de pratiques qualifiées d'esclavage moderne, de travail forcé, obligatoire ou clandestin au sens des conventions n°29 et n°105 de l'OIT.
- Au travail des enfants, hors des dérogations permises par les conventions n°138 et n°182 de l'OIT
- À toute forme de harcèlement physique, moral, et sexuel, ou toute discrimination liée à l'origine, le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, la situation familiale, la grossesse, apparence physique, état de santé, la nationalité, l'appartenance syndicale, ethnique ou religieuse au sens des conventions n°100, n°111 et n°156 de l'OIT.

#### Enjeux sécurité au travail et bien-être des employés.

- Garantir des conditions de travail décentes, ainsi que des standards de santé et de sécurité conformes aux conventions n°102 et n°155 de l'OIT.
- Garantir des horaires de travail clairs, une rémunération correspondant aux heures travaillées, et l'égalité salariale, ainsi que des temps de pause et des congés.
- Respecter la confidentialité et la protection des données : se conformer à toutes les obligations applicables à la protection des données personnelles, y compris les obligations du Règlement (UE) 2016/679 Général sur la Protection des Données qui incombent au fournisseur concernant le recueil, le traitement et l'utilisation des données personnelles.
- Garantir à ses salariés un salaire décent leur permettant de vivre dans des conditions décentes et de subvenir à leurs besoins vitaux, eu égard au niveau général des salaires, au coût de la vie et aux prestations de sécurité sociale, versés de manière régulière et dans des délais raisonnables (conventions n°95 et n°131 de l'OIT).
- Ne tolérer en aucune hypothèse aucun recours dans le cadre de ses activités au trafic d'êtres humains.

## Enjeux éthique des affaires et de conformité

- Respecter les principes éthiques de Centre Lab décrits dans la Charte Éthique et contribuer à la lutte contre la corruption et les conflits d'intérêts dans ses activités et ses relations avec ses propres fournisseurs.
- Agir avec transparence et intégrité.
- Respecter toutes les normes nationales et internationales en matière d'infractions économiques, notamment relatives au financement du terrorisme, au blanchiment d'argent, aux embargos, aux trafics d'armes et de stupéfiants.
- Favoriser la libre concurrence, proscrivant ainsi toute concertation et toute entente sur les prix et les offres.
- Prévenir les conflits d'intérêts : le prestataire doit notamment révéler tout intérêt personnel, financier ou autres liens avec un collaborateur de Centre Lab qui pourraient interférer dans les relations qu'il aurait avec Centre Lab.
- Être en conformité avec ses obligations fiscales et sociales, et procéder à toutes les déclarations nécessaires à cet effet.

## Enjeux environnementaux et biodiversité

- Adhérer aux principes de protection de l'environnement : principes de précaution, réduction de la pollution (eau, air, bruit, sols), des émissions de gaz à effet de serre.
- Proposer et recourir, dans la mesure du possible, à des solutions environnementales toujours plus performantes.
- Respecter les règles relatives à la protection de l'environnement et faire ses meilleurs efforts pour prévenir et atténuer les impacts négatifs liés à son activité.
- Optimiser la gestion des rejets et des déchets de production et d'emballages.

- Mettre en place des mesures contribuant à la protection de l'environnement (système de gestion environnementale) et s'efforcer de minimiser les impacts environnementaux négatifs générés par ses produits et services sur l'ensemble du cycle de vie (conception, production, transport, fin de vie, etc.).
- Tendre vers les meilleures pratiques pour optimiser ses consommations en eau et en énergie, et préserver la biodiversité.

## Enjeux anti-corruption

- Respecter la réglementation française ainsi que les directives de **l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE)** en matière de lutte contre la corruption et le trafic d'influence ou toute disposition légale similaire, et prévenir ces pratiques par des mesures efficaces auprès de ses actionnaires, mandataires sociaux, employés, affiliés, sous-traitants, fournisseurs et leurs représentants respectifs intervenant directement ou indirectement de quelque façon que ce soit dans le cadre de la relation commerciale.
- Respecter l'ensemble des lois, règlements et normes internationales afférents à la prévention de la corruption.
- S'interdire d'offrir ou de solliciter, directement ou indirectement, des avantages, des invitations ou des cadeaux, de l'argent ou autres, dans le but d'en obtenir un avantage indu (marché, contrat, etc.).

# 4. Signature

Centre Lab se réserve la possibilité de procéder à des audits permettant de contrôler le bon respect des engagements du fournisseur/sous-traitant évoqués dans la présente charte.

“

**Je soussigné(e)**

**Nom de l'entreprise :** .....

**Nom du représentant :** .....

**Titre du représentant :** .....

**Date :** ..... / ..... / .....

**Confirme par la présente :**

- Avoir reçu et pris pleinement connaissance de la Charte des Achats Responsables de CENTRE LAB.
- S'engager à respecter ces principes et que leur non-respect pourrait entraîner une altération voire une rupture de la relation commerciale en cas de manquement grave
- S'engager à informer l'écosystème de partenaires directs sur la nature de cette charte et les encourager à suivre ces principes.

**Nom et Prénom(s):**

**Fonction:**

**Signature :**

**Logo/cachet de l'entreprise:**



ZA de la Granderaie - 23000 GUERET

---

CHARTE DES ACHATS RESPONSABLES

Version Janvier 2026